



Chauffe eau hors service manque d'entretien

Par **toubaboufaso**, le **07/05/2009** à **17:08**

Bonjour,

Mon chauffe eau est tombé en panne la semaine dernière il faisait sauter les plombs.
Un plombier est venu ce matin constater qu'il fallait le changer..

Je suis locataire de cet appartement depuis 4 ans et je passe par le biais d'une agence. Il est écrit dans mon contrat de bail que je dois "entretenir au moins une fois par an les installations d'eau chaude".

Lorsque j'ai signé le bail j'ai demandé conseil à mes parents qui m'ont dit qu'un chauffe eau électrique ne s'entretenait pas et que cela ne concernait que les chaudières!

Ainsi je voudrais savoir si, du fait que je n'ai pas entretenu le chauffe eau comme demandé le changement sera totalement à mes frais?

D'avance merci pour vos réponses et ou conseils car je suis étudiante et je pars en stage à l'étranger a la fin du mois cette dépense imprévue tombe vraiment mal

Merci merci